

Chers parents,

Les enseignants se mobilisent à l'appel de plusieurs organisations syndicales pour s'opposer aux projets gouvernementaux allant dans le sens de la remise en cause des services publics, de l'école publique et du statut des fonctionnaires et enseignants.

Ils exigent, en particulier, le retrait du projet de loi de l'« école de la confiance » du ministre Jean-Michel Blanquer, adopté en première lecture par l'assemblée nationale, qui prévoit notamment :

- L'instauration d'établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) qui regrouperaient au sein d'un même établissement un collège et les écoles du secteur sur simple demande des collectivités territoriales. Cela entraînerait la fusion des écoles et des collèges, et conduirait à la suppression de nombreux postes, dont ceux de directeurs d'école qui disparaîtraient avec la création de ces établissements ;
- La remise en cause de l'école maternelle au profit de « jardins d'enfants », ainsi que l'obligation pour les mairies de financer les écoles maternelles privées ;
- Le fait que des assistants d'éducation (AED), personnels précaires et n'ayant pas le concours, puissent faire classe pour remplacer des enseignants.

Ces mesures ne nous paraissent pas garantir la qualité du service public d'enseignement.



Les **lois Blanquer** (école de la confiance, Parcoursup, réforme du Bac, réforme des lycées, loi ORE...) ne se résument pas à l'apparition des mots parent 1 et parent 2 sur les fiches de renseignements ou la présence obligatoire du drapeau français dans les salles de classe mais organise le **dynamitage méthodique des services publics dont celui de l'Éducation**

